



Diaporama diffusé lors de la réunion de présentation de l'orientation post 3ème

publié le 27/01/2023 - mis à jour le 30/01/2023

Petite précision :

Ne pas confondre Orientation et affectation.

Actuellement, vous saisissez des vœux d'orientation (2ndeGT, 2nde Pro, CAP).

Au troisième trimestre, en dessous de l'onglet "orientation", apparaîtra l'onglet "affectation". Vous devrez donc saisir votre ou vos vœux d'affectation c'est à dire le lycée et l'enseignement souhaité (ex : vœux 1 : 2nde GT au lycée Jean Macé (avec dérogation car pas établissement de secteur), vœux 2 : 2nde GT de Paul Guérin (Ets de secteur)), en plus de saisir votre ou vos vœux d'orientation définitifs (dans orientation).

Document joint

 [apres_3eme_reunion_parents_cio_2023](#) (PDF de 1.9 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.